

CAP INSTALLATIONS SANITAIRES (Plomberie)



OBJECTIF

Accéder en 2 ans,
en alternance à une qualification professionnelle
de niveau V



Le métier

- Installation sanitaire individuelle,
- Installation sanitaire collective,
- Réseaux d'évacuation d'eaux usées,
- Réseau d'alimentation d'eau et de gaz,
- Travaux de raccords de plâtrerie,
- Branchements électriques des appareils,
- Travaux de ventilation et Conditionnement d'air.



La formation

- Se repérer sur un plan d'exécution,
- Comprendre les plans, les schémas et notices techniques,
- Implanter les appareils et tracer les cheminements des tuyauteries,
- Equiper, poser et raccorder les appareils,
- Effectuer les cintrages et soudures,
- Assurer l'étanchéité des canalisations organes de fonctionnement,
- Mettre en œuvre les consignes de sécurité.

